



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Programmes

Question écrite n° 6369

#### Texte de la question

M Pierre Bachelet attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la nécessité de poursuivre le mouvement de revalorisation de l'enseignement de l'histoire, qui semble avoir subi, pour la présente année scolaire, un brusque coup d'arrêt. En effet, le nouveau programme d'histoire, tombe à l'improviste et sans justification réelle au printemps dernier, renvoie l'étude de la Seconde Guerre mondiale à l'extrême fin de la classe de première. Or, de manière générale, il est bien connu qu'un programme annuel n'est jamais achevé. Autrement dit, la majorité des lycéens sortira du cycle secondaire sans avoir entendu parler, de façon sérieuse, des sacrifices qui ont été consentis par les Français durant une période où la démocratie a été menacée dans ses fondements même. De plus, la Seconde Guerre mondiale n'étant plus au programme de terminale, elle disparaît également de la liste des sujets potentiels pour le baccalauréat. Toute motivation de son étude disparaît donc, alors qu'elle est indispensable à l'éducation civique de nos citoyens. Il lui demande, par voie de conséquence, de faire procéder par les services concernés à un réexamen d'ensemble de l'enseignement de l'histoire dans le cycle secondaire et ce afin de répondre à une double nécessité : le rééquilibrage des programmes et la prise en compte des périodes de notre histoire contemporaine.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Les programmes d'histoire-géographie qui sont entrés en vigueur à la rentrée 1988 en première et s'appliqueront à la rentrée 1989 en terminale font une large part à l'étude de la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci figurera en effet au programme des deux dernières classes du second cycle : en classe de première, seront étudiées les grandes phases et les conditions du conflit ainsi que l'histoire de la France durant cette période ; en classe terminale, on insistera particulièrement sur le bilan de la guerre du point de vue notamment de ses conséquences politiques, matérielles et morales. Cette question pourra donc faire l'objet d'interrogations à l'examen du baccalauréat. La décision de faire étudier les grandes phases de la Seconde Guerre mondiale en première répond à un souci de rééquilibrage et d'allègement, les programmes actuels des classes terminales étant, de l'avis général, trop lourds, ce qui conduit bien souvent les enseignants à laisser de côté des aspects essentiels de l'histoire de nos sociétés contemporaines. Le ministre d'Etat souhaite que cette question fasse l'objet d'une étude approfondie. Aussi les instructions officielles et les commentaires qui les accompagnent visent-ils à attirer l'attention des enseignants sur le nécessaire respect d'un équilibre entre les diverses questions au programme et, à cette fin, à les conduire à traiter l'intégralité du programme d'histoire de la classe de première. Une commission de réflexion sur l'enseignement de l'histoire, dont le président est M le professeur Philippe Joutard, a commencé ses travaux. Elle a notamment pour mission de réfléchir sur les éclairages qu'il convient de donner aux questions figurant au programme de terminale ainsi que sur les modalités des aménagements à prévoir pour ce qui est de l'épreuve au baccalauréat. Il va de soi que, sur ce dernier point, toute éventuelle modification n'interviendra qu'au terme d'une large concertation.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bachelet Pierre](#)

**Circonscription** : - Rassemblement pour la République

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 6369

**Rubrique** : Enseignement secondaire

**Ministère interrogé** : éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire** : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 5 décembre 1988, page 3497